

EDITO

Une offre de soin de qualité, pour tous !
Aujourd'hui, la question de la démographie médicale est un sujet de préoccupation partagé par les acteurs du monde de la santé et les élus, qui ont le souci de préserver, de manière durable, l'offre de soins dont la population a besoin. Un territoire sans professionnel de santé n'attirera ni population, ni entreprise et créera des incertitudes pour tous.

Le renouvellement insuffisant des médecins partant à la retraite et les difficultés à en attirer de nouveaux sur nos territoires ruraux, sont autant de nouvelles problématiques à prendre en compte. A cela s'ajoutent des évolutions auxquelles il convient d'apporter une réponse : féminisation de la profession, besoin de créer un nouveau modèle conciliant, davantage, vie privée et vie professionnelle, volonté de rompre l'isolement des professionnels de santé...

Face à cette situation, la commune a décidé de s'engager dans la création d'une maison de santé pluridisciplinaire, réunissant au sein d'un même équipement des professionnels de santé (médicaux et paramédicaux)

aujourd'hui dispersés. La création d'une maison de santé pluridisciplinaire permettra non seulement de mutualiser les moyens et les compétences, mais aussi d'instaurer un mode de travail collectif et en réseau, favorisant, nous l'espérons tous, l'arrivée de jeunes médecins.

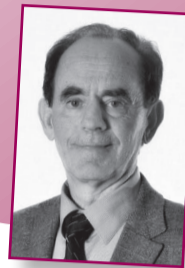
Parallèlement, nous avons également pris la décision d'aménager une parcelle située le long de l'avenue du Général-de-Gaulle afin de permettre l'accueil, à moyen terme, d'un ensemble de professions dédié aux services de santé.

Aujourd'hui, deux médecins généralistes, un cabinet de 4 infirmières libérales et l'ADMR soins infirmiers (1 infirmière et deux aides-soignantes) ont décidé de s'engager dans le projet de Maison de santé. Saluons cet engagement qui démontre leur volonté de préserver des services de qualité sur notre territoire.

Le projet avance. La consultation préalable au choix de

l'architecte a été lancée et les premières esquisses du bâtiment devraient nous être présentées au tout début de l'année prochaine. L'objectif reste de parvenir à une livraison de l'équipement pour le 1^{er} semestre 2012, préalable à l'ouverture de la structure.

Parce que chacun a droit de disposer d'une offre de soin de qualité, en tout point du territoire.



Pierre JÉGU
Maire

**Prochaine
parution :
Lundi 22 novembre**

PRATIQUE

► **MAIRIE : 02 99 47 90 25**
Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.

► **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**
02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)

Ouverture :
Lundi : 16h30-17h30 ; Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h30-16h30 ;
Vendredi : 10h30-12h et 16h30-17h30 et Samedi : 10h-12h

► **FOYER JEUNES « LE SKWATT » :**
06 15 19 79 41 ou 02 99 47 86 75 (Françoise DAYER)
Ouverture le mercredi et le samedi 14h/18h30, le vendredi 20h/22h30

► **CENTRE AÉRÉ MOMENT FOLIE :** 02 99 47 80 05 (Rozenn)
Tous les mercredis de 8h30 à 17h30 - Garderie matin et soir
Ouverture du 25 octobre au 2 novembre (vacances de la Toussaint) - E-mail : mom-ent-folie@live.fr

► **SYNDICAT D'INITIATIVE :**
02 99 47 84 37
ouverture le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.
E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► **DÉCHETTERIE :**
Ouverture le lundi : 14h-18h et le samedi : 8h30-12h30

► **CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :**
(Jean-Claude BLOUIN)
Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie
(sur rendez-vous au 02 99 43 74 07)

► **ARCHITECTE CONSEIL :**
(Laurent MANNEHEUT)
Le vendredi 5 novembre de 10h à 12h à la
Maison des Permanences sur rendez-vous au
02 99 47 90 25.

► **PERMANENCES OPAH :**
Le 4^e vendredi du mois de 10h à 12h
Maison des permanences (sans rendez-vous)

► **PERMANENCES MSA :**
JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)
Ouverture les mardis et mercredis de 9h à 12h
et de 14h à 17h.
Accueil sur RDV le vendredi matin

RETIERS : (Mairie de RETIERS) le 1^{er} mercredi de
chaque mois de 9h à 12h

► **MISSION LOCALE :**
Tous les mardis de 9h30 à 12h30 à la maison des
permanences, sur rendez-vous.
Contact à la Maison du Développement à Retiers
(02 99 43 64 87)

► **ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :**
(Michelle POUSSIER)
Tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison des permanences (sur
rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► **POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES :**
(Point Information Jeunesse)
Tous les mercredis de 16h à 18h au Centre Culturel
« La Salorge » - La Guerche de Bretagne

► **CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :**
(Madame HELEINE)
Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bre-
tagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► **MÉDECIN C.H.S.P. :**
1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :**
Tous les mercredis de 9h à 11h à la maison des permanences.

► **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**
La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf
vacances scolaires) au centre social.
Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.
Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► **C.A.R.S.A.T. BRETAGNE :**
Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-
de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► **MAISON MÉDICALE DE GARDE :**
02 99 43 44 45
12, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS
Semaine : 20h à 24h
Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► **PHARMACIE DE GARDE :**
Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : **32 37**

► **GENDARMERIE :**
Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05
Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

► **CABINET VÉTÉRINAIRE PUIL-GRIGNON :**
5, contour de l'Eglise - MARTIGNÉ-FERCHAUD 02 99 47 90 66

Délibérations du Conseil Municipal du 14 septembre 2010

- ZAC du Bocage : demande d'ouverture d'enquête parcellaire.
- Annulation de la délibération 2010-33 relative à la modification du règlement de la zone A du P.L.U.
- Commune de Martigné-Ferchaud : Révision simplifiée n°1 du P.L.U. : Approbation.
- Commune de Martigné-Ferchaud : Révision simplifiée n°2 du P.L.U. : Approbation.
- Commune de Martigné-Ferchaud : Modification n°1 du P.L.U.
- Commune de Martigné-Ferchaud : Modification n°2 du P.L.U.
- Commune de Martigné-Ferchaud : Modification n°3 du P.L.U.
- Commune de Martigné-Ferchaud : Modification n°4 du P.L.U.
- Taxe d'assainissement : Revalorisation des tarifs 2011
- Renouvellement du PC de la Bibliothèque - Service Multimédia
- Adoption du Plan et Règlement de Formation 2010/2011
- Modification des statuts de la Communauté de Communes « Au Pays de la Roche aux Fées »
- Communauté de Communes « Au Pays de la Roche aux Fées » : Désignation d'un élu municipal à la commission d'évaluation des charges
- Rapport d'activités 2009 de la Communauté de Communes « Au Pays de la Roche aux Fées »
- Ligne SNCF Châteaubriant / Rennes : Suppression du passage à niveau de La Boulière (Annule et remplace la délibération n°2010-08)

Les Coupons Sport 2010/2011 sont arrivés



Le Ministère de la Jeunesse et des Sports reconduit pour la saison 2010/2011 les coupons sport à l'intention des jeunes de 10 à 18 ans (nés entre le 1^{er} janvier 1992 et le 31 décembre 2001). Ces coupons sont destinés à abaisser le coût de l'adhésion à une association sportive agréée « Sports ». La valeur de ces coupons est de 20 €. Le barème d'attribution a été modifié, soit un à deux coupons par adhésion.

Seules sont concernées les associations ou sections sportives agréées et affiliées aux fédérations sportives reconnues par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Comme les années précédentes, les inscriptions se font à la Maison du Développement (16, rue Louis Pasteur - 35240 Retiers) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi) sur présentation des documents suivants : livret de famille, attestation du bénéfice de l'allocation rentrée scolaire 2010, attestation du club (coordonnées du club et du jeune, coût de l'adhésion, sport pratiqué).

La prise en charge s'effectue suivant un barème : un coût d'adhésion de 45 à 90 € donne droit à un coupon de 20 €, à partir de 91 € d'adhésion, vous avez droit à deux coupons soit 40 €.

A noter : si le jeune pratique plusieurs activités sportives, une seule inscription sera prise en compte. Afin de respecter l'équité entre les bénéficiaires, les familles devront retirer les coupons au « Point Accueil » correspondant à leur lieu d'habitation (pour le canton de Retiers, les coupons sont à retirer à la Maison du Développement à Retiers).

Les coupons seront distribués jusqu'au 1^{er} mars 2011, dans la limite de l'enveloppe disponible.

Renseignements au 02 99 43 64 87 ou sur www.osprf.asso.fr

Réglementation Permanente Zone Bleue Rue Paul Prime

Il est rappelé que, depuis le 15 janvier 2008, le stationnement dans la rue Paul Prime (entre le n°2 et le n°20) est réglementé par une zone bleue de **7h à 20h du lundi au samedi inclus et le dimanche matin de 7h à 13h.**

En effet, le stationnement sur ces emplacements et à ces horaires est considéré comme gênant et constitue une infraction aux articles R.411-3, R.411-8, R.412-49, R.417-3 et R.417-10 du Code de la Route. Les contrevenants peuvent être punis d'une amende de 1^{ère} classe et le véhicule peut, également, être enlevé et mis en fourrière.

La durée limite de stationnement dans cette zone est fixée à 1h30. Afin de permettre le contrôle de la limitation du stationnement, les conducteurs sont tenus d'apposer un disque attestant de l'heure d'arrivée du véhicule. Des panneaux réglementaires de signalisation et une signalisation au sol sont, également, en place.



Aussi, faisons appel à notre sens citoyen et respectons la réglementation pour le confort de tous les usagers.

WIMAX

Le réseau WIMAX disponible à Martigné-Ferchaud !

Le Conseil Général d'Ille et Vilaine a initié une démarche de résorption des zones blanches, zones dépourvues de réseaux filaires internet.

La couverture WIMAX de ces zones a été confiée à Altitude Infrastructures. L'antenne émettrice qui couvre Martigné-Ferchaud est, maintenant, installée et en service.

Les habitants des zones blanches de Martigné peuvent s'informer des conditions d'éligibilité et d'abonnement auprès des fournisseurs d'accès NUMÉO et WIBOX.

NUMÉO : 0 826 624 400 - www.numeo.fr

WIBOX : 0 811 760 600 - www.wibox.fr



Habitat 35

Pour plus de proximité, HABITAT 35 réorganise ses services. Depuis le 8 juin dernier, les locataires d'HABITAT 35 disposent d'un numéro de téléphone unique : **le 0 810 10 35 35**

Pour mieux répondre aux attentes, HABITAT 35 a, également, mis en place 10 Points Service dans diverses communes du département avec des équipes dédiées à la gestion de la vie quotidienne des locataires.

Cette nouvelle organisation répond à trois objectifs :

- Améliorer encore la qualité des services rendus
- Mettre en œuvre sa stratégie patrimoniale
- Assurer sa mission sociale et de développement local

Votre Point Service : Les Halles - Place des Halles - 35150 JANZÉ
Ouverture le mercredi matin de 9h à 12h

Envoi de vos courriers :

HABITAT 35
41, bd de Verdun
CS 61121 - 35011 RENNES Cedex 01

Cimetière communal

Nettoyage du cimetière : Afin de permettre aux Services Techniques de réaliser les derniers travaux d'entretien du cimetière (nettoyage des allées), nous vous demandons de bien vouloir réaliser l'entretien de vos tombes avant le 26 octobre 2010.

Tri sélectif : Nous vous rappelons que deux bennes sont mises à votre disposition, l'une pour les déchets végétaux, l'autre pour tous les autres déchets. Vous pouvez les distinguer grâce à des petites affichettes collées sur les bennes. Nous vous remercions de bien vouloir effectuer ce geste de tri réalisé dans un esprit de protection de l'environnement.

A compter du 2 novembre, les horaires d'ouverture du cimetière sont les suivants : 8h30 à 18h30.

Incivilités et délinquances

Depuis plusieurs mois, la Commune de Martigné-Ferchaud est confrontée à un développement inquiétant d'actes d'incivilité : conduite dangereuse dans les rues, réservoirs de véhicules siphonnés et percés, déchets laissés sur la voie publique, épaves de voiture abandonnées en différents endroits de la ville...etc

Cette liste n'est pas exhaustive.
La Municipalité, soucieuse de mettre fin à ces pratiques délictueuses, s'est saisie de l'affaire et communique de manière régulière avec la gendarmerie. De leur côté, les services techniques de la Mairie œuvrent, quotidiennement, pour remédier à ces méfaits qui nuisent au confort et à la tranquillité de la population.

Chacun est invité à un maximum de vigilance et les victimes ne doivent pas hésiter à en aviser la mairie et la gendarmerie. Conserver un esprit citoyen et solidaire nous permettra, ensemble, mettre un terme à ces agissements. La sécurité reste l'affaire de tous !

Travaux Rue du Verger



Les travaux relatifs au réseau d'eaux pluviales ont débuté depuis la mi-octobre dans la rue du Verger (de la rue E. Bridel à la rue de Bellevue) et se poursuivront en novembre. Ils sont réalisés par les Services Techniques de la Commune. La route est, donc, barrée sur ce tronçon sauf pour les riverains.

Par la suite, l'entreprise SAUNIER-DUVAL de Janzé interviendra pour les effacements des réseaux (ligne Edf, France-Télécom et éclairage public). Cette opération se déroulera en deux temps :

1^{ère} période : génie civil, terrassement et mise place des fourreaux jusqu'à la fin décembre.

2^{ème} période : de début janvier jusqu'à mi-mars environ, déroulement des câbles, reprise des branchements des riverains et mise en place des nouveaux candélabres.

Une réfection provisoire de la chaussée sera réalisée au terme des travaux.

Les effacements de réseaux concerneront également, une partie de la rue de Bellevue, l'impasse du Capitaine et la Promenade des Mimosas.

LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

Association « les Amis de l'École Publique »



Cette année, le bureau de l'association aura connu quelques changements : certains membres sont partis, d'autres sont arrivés mais notre volonté et nos ambitions restent les mêmes.

L'année scolaire 2009/2010 aura été riche en rencontres grâce à nos manifestations mais aussi par nos échanges avec, notamment, l'école privée Saint-Jean-Baptiste de la Salle, le Foyer de vie de Taillepiep et la Maison de Retraite lors du marché de Noël.

Nos souhaits, pour cette nouvelle année scolaire, ont toujours les mêmes objectifs :

- Continuer cet échange avec tous les partenaires que nous pouvons avoir autour de nous.

- Au sein de notre école, développer les liens entre les parents, passer des moments agréables et conviviaux qui nous permettront, grâce aux recettes, de continuer à financer des sorties scolaires et des achats de matériel pour les classes.

La prochaine manifestation sera le marché de Noël le 4 décembre 2010, en collaboration avec différents partenaires locaux.

Voici le nouveau bureau de l'association :

- Présidente : Céline RENOUE
- Trésorière : Gwenola OUMOHAND
- Trésorières adjointes : Emmanuelle GRESSIER et Audrey LANDIER
- Secrétaire : Florent BULOURE
- Secrétaire adjointe : Manuella LIZE BOSSE
- Membres : Véronique SKRINJAR, Jérôme GUEMARD, François RIBEIRO.

Pour votre information, vous pouvez louer les stands et les tables de l'association tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter :

Portable association : 06 28 19 16 50

Adresse mail : amisecolepubliquemf@gmail.com

Céline Renou

Association « Sports et Loisirs » ÉCHASSES

L'association « Sports et Loisirs » propose une activité « Échasses » de novembre à août (édition des Étincelles Aquatiques). Les conditions :

- ouvert aux jeunes à partir de 11 ans avec l'accord des parents
- deux samedis par mois de 10h à 12h
- Adhérer à l'association « Sports et Loisirs »
- Apprendre dans l'objectif de participer aux Étincelles Aquatiques

Des séances pour essayer ... pour oser ...

- 7 et 20 novembre

- 4 et 18 décembre

A 10h30 à la salle des sports (stade André Bréal)

Renseignements près de Jean-Luc PEAUDEAU au 06 86 76 21 38 ou jean-luc.peaudeau@wanadoo.fr

Handball au Pays de la Roche-aux-Fées

Une bonne saison, une nouvelle fois, se présente au club de handball du pays de la Roche aux Fées. Nous voyons encore cette année 2010/2011 une augmentation du nombre de nos licenciés (ées), en particulier chez les jeunes et les féminines.

Nous avons inscrit en championnat dix équipes; neuf en championnat départemental (moins de 9 ans, 11 ans filles, 11 ans garçons, 13 ans filles, 13 ans garçons, 18 ans filles, 18 ans garçons et une sénior filles et une garçons) et une en championnat régional (moins de 15 ans garçons). Notre équipe loisirs mixte (entraîné le mardi soir de 20h30 à 22h ; cotisation 40 € pour l'année) rencontre un gros succès (amusement, sympathie, courses, transpiration, jeux) et là aussi nos effectifs sont en augmentation; et pratiquement que des débutants et des débutantes. Venez nous rejoindre et jouer avec nous.

Les Restaurants du Cœur



Les Relais du Cœur d'Ille et Vilaine
Centre de Janzé - Domloup

Inscriptions

Les permanences pour les inscriptions auront lieu les mercredi 24 et vendredi 26 novembre de 9h à 11h30 au local des Restos, 12, boulevard Plazanet à Janzé.

Très important : les personnes souhaitant s'inscrire devront se munir de documents justificatifs d'identité, de ressources et de charges dont la liste est disponible dans les secrétariats des mairies concernées.

La campagne 2010/2011 des Restos du Cœur débutera les mardi 30 novembre, mercredi 1^{er} décembre et vendredi 3 décembre à Janzé de 9h à 11h30.

Bibliothèque Municipale

RENDEZ-VOUS « BEBE LECTEUR » :

Lundi 8 Novembre 2010

Moment privilégié d'échange et de partage autour des livres avec les bébés de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte, avec 2 séances (9h30 et 10h30) à chaque rendez-vous. Pensez à vous inscrire au 02.99.47.83.12.



« COMITÉ DE LECTEURS »

Vous souhaitez partager vos impressions sur le dernier livre que vous avez lu ? Vous avez des coups de cœur... ou des coups de gueule ? Un comité de lecteurs existe à la Médiathèque ; vous souhaitez y participer ? Venez sans ou avec vos livres sous le bras. Autour d'une table, libre à chacun de « défendre » ou « d'accabler », ou simplement écouter. Prochain rendez-vous : Samedi 20 Novembre 2010 à 9h30 à la bibliothèque.

Semaine de la solidarité internationale

Ce rendez-vous a pour objectif de nous sensibiliser à la solidarité internationale et au développement durable. Aujourd'hui un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants ne mange pas à leur faim. Qu'en sera-t-il demain ? Dougdi, association humanitaire œuvrant au Burkina-Faso vous invite :

Le vendredi 19 novembre Salle des Maîtres Beurriers à 20h30

Au programme projection du film :

« Je mange donc Je suis »

Ce film interroge sur :

- les différentes agricultures à travers le monde,
- Le marché mondial,
- Les freins au développement d'agricultures vivrières

Avec la participation, pour animer et répondre à vos questions :

Jean-Luc Biche Président du CRIDEV (centre rennais d'information pour le développement et la solidarité entre les peuples.

Bernard Jouan Président d'agro sans frontières.

Dougdi présentera ses projets, notamment, dans le domaine de la nutrition et des aides apportées aux populations Burkinabè en matière de sécurité alimentaire. Je vous donne rendez-vous ce vendredi 19 novembre.

Pour toute l'équipe, Joseph Beaugeard



Soirées Franco-Anglaises

L'association de Retiers « Culture pour tous au pays des fées » a créé un groupe de discussion qui se retrouve chaque mardi soir, de 20 heures à 22 heures, à la cantine de l'école maternelle privée (à côté du cinéma Le Resteria). C'est l'occasion pour les anglais et les français des environs de se retrouver pour échanger autour d'un thé/café et de gâteaux. La discussion démarre avec un texte que chacun a pris le temps de traduire, mais peut aussi concerner la vie quotidienne, les habitudes des habitants des deux pays, etc...

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à venir vous ajouter au groupe. Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel Rubin (tel. 02 99 43 50 77) ou Robin Kempster (tél. 02 99 43 47 83).

École Intercommunale de Musique au Pays de la Roche-aux-Fées



« Pour que chacun puisse vibrer au son de ses musiques ! »

Classique, Rock, Jazz, Trad... le monde de la musique est aussi riche que varié ! C'est à partir de ce constat que l'École Intercommunale de Musique propose à chacun de se former, de découvrir et de s'épanouir dans les multiples courants musicaux.

Que ce soit pour une première approche de la Musique, pour se perfectionner, pratiquer, se spécialiser ou monter son propre projet, il est possible de trouver des cours et des ateliers adaptés à ses ambitions. Ainsi, 430 élèves de 4 à 76 ans nourrissent leur curiosité musicale, chaque semaine, dans plus de 40 disciplines. Une équipe de 23 enseignants professionnels travaille pour proposer un enseignement de qualité et concocte également des projets artistiques pour réaliser des temps forts « magiques ».

Parmi les 30 dates programmées chaque année, il y a bien sûr les prestations des élèves en audition et en concert. Il est également programmé des prestations avec des artistes professionnels ou amateurs. Les manifestations se font en partenariat avec les associations locales et également avec des structures régionales.

Au programme pour 2010-2011 : visite-concerts des Trans Musicales - Concert de l'Orchestre de Bretagne - concerts autour de la composition, des musiques brésiliennes, Bal Folk, Festival, Auditions à Thèmes...

Le site internet : www.cc-rocheauxfees.fr, rubrique « école de musique » présente l'ensemble des activités et des concerts organisés. Une page FACEBOOK dévoile le dynamisme des élèves et enseignants. N'hésitez pas à les consulter régulièrement.

L'École Intercommunale de Musique assure plusieurs services dont les interventions en milieu scolaire. Les élèves des écoles primaires montent des projets musicaux qui aboutissent généralement à des spectacles fortement appréciés. Dans ce cadre, Martigné-Ferchaud sera à l'honneur en 2012 avec un fort partenariat avec l'Orchestre de Bretagne et l'école publique « Le Jardin des Mots ».

Quelle que soit votre motivation, votre projet, votre demande, l'école Intercommunale de musique est à votre écoute pour vous accompagner.

Un aperçu des cours proposés

- Petite enfance : une approche ludique du monde de la musique
- Formation musicale : une formation active et variée pour sa pratique, son plaisir ou sa culture
- Formation instrumentale : bois, cuivres, cordes, claviers, batterie, chant...
- Ateliers : musique au bac (option baccalauréat), accompagnement
- Ensembles : groupes rock, chorales, ensemble à vents, ensemble à cordes, ensemble de guitare...

Pratique :

- Cours à Janzé (près des salles de sports) et à Retiers (Maison du développement)
- Le secrétariat de l'École intercommunale de musique situé à Retiers est ouvert du mardi au jeudi 9h00-12h00 - 14h-18h00

Contacts :

École Intercommunale de Musique « Au Pays de la Roche Aux Fées »
16, rue Louis Pasteur - B.P. 34 - 35240 RETIERS
02 99 43 42 75 - <http://www.cc-rocheauxfees.fr>



CALENDRIER Les Temps Forts

OCTOBRE

Mercredi 27 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

NOVEMBRE

Vendredi 05 : Thé Dansant Martignolais - Thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 07 : Commémoration du 11 novembre

Mercredi 10 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Jedi 11 : Palet martignolais - Concours communal - Terrain des sports

Samedi 13 : Comité des fêtes - Fêtes l'automne - Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 21 : Cérémonie Sainte-Barbe - Mairie

Mercredi 24 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Samedi 27 : Repas et bal de la Sainte-Barbe - Espace des Maîtres Beurriers

Décembre

Vendredi 03 : Thé Dansant Martignolais - Thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Vendredi 03 : UCAM - Début de la Quinzaine de Noël

Samedi 04 : Marché de Noël - Place Saint-Anne

Samedi 04 : Musiciens et majorettes du Semnon - Buffet - Espace des Maîtres Beurriers

TEA TIME

The search to find sustainable energy sources has been on the agenda for some time now. We have seen the growth of small scale wind farms in our region with all the associated protests about noise. Now France has produced a plan to build the largest off-shore wind farm in Europe.

The plan provides for the installation of some 600 turbines off the coasts of Picardy, Normandy, north Brittany, the Loire and Languedoc-Roussillon. Output is projected to be equivalent to that of six nuclear reactors, 3% of annual electricity requirements. Scheduled for 2015, the plan has caused alarm among Saint Malo fishermen whose scallop fishing grounds are likely to be affected if the turbines are installed at the

proposed 10 km off the coast. Let us hope that a way will be found to enable us to continue to enjoy the fruits of our coastline whilst moving towards a more sustainable energy future.

Customers of the Nationwide in England have a nasty shock coming. From November they are introducing new overseas spending charges on their current accounts. The worldwide charges are to be increased to 2%, while a new fee of 2% will be charged on European transactions. They will also make a charge of 1.00 GBP for using foreign cash machines.

The falling leaves of autumn provide the opportunity to hunt the nesting sites of a dangerous interloper, the Asian hornet <frelon asiatique>. Smaller than their European relatives at 2.5cm to 3cm in length, they can be easily recognised by the one wide band of yellowy orange on the lower body and the black head and orange face. Though not usually a danger to humans, these are fierce predators of our native bees and have no predators of their own in Europe.

Nests are constructed from a paper-like substance and resemble giant Chinese lanterns with entrances on the sides. If you spot a nest you must report it to the Mairie, who will be able to advise on the appropriate body to handle destruction of the nest. You should also take careful note of the location of any nest as it is possible that some females may over-winter underground to emerge in the spring and form a new nest.

First recorded in the south west of the country in 2005, the Asian hornet has spread quickly and has been reported in both Loire Atlantique and Maine et Loire. As they spread north and eastwards our native European hornets are no longer seen where they have established themselves. They are usually found close to a water source, even small ponds. With so much pressure already on bee populations from the extensive use of pesticides, these predators could prove to be the fatal blow to our pollinating bees.

The status of Asian hornets varies from one area to the next as not all <préfets> have declared them pests. Beekeepers are hoping that the Ministry of Agriculture

